JUIN 2021

# FONTENILLES INFO

PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

VILLE DE FONTENILLES

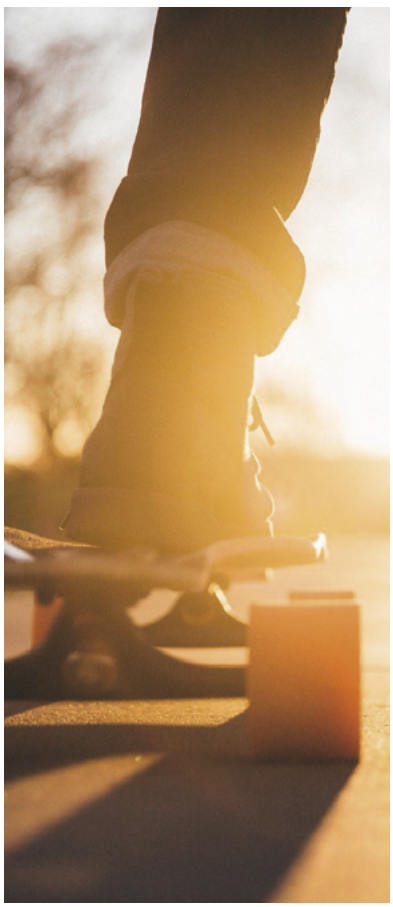

INTERCOMMUNALITÉ ET FIBRE
PAGE 4

SCOLARITÉ ET JEUNESSE
PAGE 8

BUDGET 2021
PAGE 12

ACTION SOCIALE ET SANTÉ
PAGE 16

ENVIRONNEMENT
PAGE 18

# ÉDITO **DU MAIRE**

Chères Fontenilloises, chers Fontenillois,
Après la nouvelle formule d'information municipale, "Fontenilles en bref", publiée en février, nous avons le plaisir de vous présenter ce nouveau numéro dans son format plus habituel.

À l'heure où nous bouclons la mise en page, un plan de déconfinement a été annoncé par le gouvernement, avec l'espoir de retrouver au plus vite une vie normale.

Le début d'année fut marqué par des changements au niveau de la direction municipale : en effet une nouvelle directrice générale des services et une nouvelle directrice des services techniques ont été recrutées pour accompagner les orientations du conseil municipal. Avec ces remplacements, j'ai souhaité une équipe de direction motrice des mutations organisationnelles dont la ville a tant besoin, mais aussi à l'écoute des agents, et bien sûr des élus.

Comme chaque année, les mois de mars et avril ont été consacrés au débat d'orientation budgétaire présenté en conseil municipal, suivi ensuite du vote du budget 2021. Vous pourrez retrouver dans ces pages un dossier complet vous présentant les axes importants et les orientations financières. Vous pouvez également retrouver le débat d'orientation budgétaire sur le site de la ville ainsi que l'ensemble des procès-verbaux de chaque conseil municipal.

**AVEC L'ESPOIR DE RETROUVER AU PLUS VITE UNE VIE NORMALE**

Nous avons également souhaité mettre en avant le travail remarquable de nos équipes de restauration scolaire, coordonné par nos deux chefs de cuisine. C'est encore plus important de le faire, quand depuis des mois, toutes les équipes sont mobilisées pour maintenir le fonctionnement de nos cantines malgré des protocoles sanitaires stricts.
Bien évidemment, je voudrais y associer la responsable des groupes scolaires, les agents d'entretien et les ATSEM pour leur engagement sans faille. Plus largement, nous saluons l'ensemble des services de la ville, qui malgré les circonstances sanitaires ont continué à accueillir le public.

Je suis parfaitement conscient des nombreuses attentes que vous êtes en droit d'exiger de vos élus et des agents de la ville; Soyez assurés que nous œuvrons depuis notre prise de fonction, et ce au quotidien, à améliorer votre cadre de vie dans de larges domaines comme l'embellissement de la ville, la sécurité de proximité, l'accompagnement du milieu associatif, la préservation des milieux naturels et agricoles, l'entretien de la voirie et des espaces publics, ou encore la restauration scolaire.
Notre rôle ne s'arrête pas là puisque nous avons aujourd'hui la responsabilité de faire le meilleur choix intercommunal pour notre ville, et nous espérons pouvoir compter sur la mobilisation de tous du 1er au 15 septembre prochain, période pendant laquelle vous pourrez vous exprimer à travers une consultation citoyenne dont les modalités d'organisation vous seront précisées ultérieurement.

Je vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée, que je souhaite, citoyenne, constructive, et porteuse de nouveaux projets.
Prenez soin de vous.

Sincèrement,
Christophe Tountevich

Périodique d'information municipale
**Directeur de publication :** Christophe Tountevich
**Comité de rédaction :** Aurélie Garcia, Mohammed El Hammoumi, Anne Mazaudier, Fabrice Meyer, Françoise Pègues, Jeanne Marie Rech, Betty Even, David Marc, Christophe Jumel, Nicolas Panaville, Gilbert Aïta, Jessy Tardieu, Nadine Fierlej, Claudie Padra, Jocelyne Triaes et Claude Ranchet
**Rédacteur en chef :** Christophe Tountevich
Merci à Chloé Raynaud responsable du service communication.
**Dépôt légal à parution.**
**Création et Impression :** Agence diffCOM+ Fontenilles I www.diffcomplus.fr
IMPRIM'VERT®





# LE NOUVEAU SITE INTERNET

*Fontenilles poursuit la modernisation de ses supports et moyens de communication. Après la charte graphique, le magazine Fontenilles Infos, le lancement du Fontenilles en Bref, c'est au tour de notre site internet ville-fontenilles.fr de faire peau neuve !*

## FONTENILLES **PRATIQUE**

*Démarches administratives*
*Services en ligne 24/24 & 7/7*
*Actualités et agenda*
*Newsletters pour ne rien rater*
*Contacts avec les services et les élus*
*Les annuaires des pros et des associations*

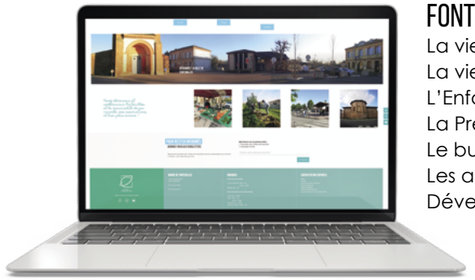

## FONTENILLES **TERRITOIRE DE VIE**

La vie économique
La vie municipale
L'Enfance et la Jeunesse
La Prévention et la Sécurité
Le bugdet
Les actions sociales
Développement durable

## FONTENILLES **DÉTENTE**

Histoire et Patrimoine
Parcs et Espaces verts
Cheminements doux
Les associations
Les évènements culturels

**À découvrir sur ville-fontenilles.fr**

# L'INTERCOMMUNALITÉ

## LE CHOIX ET **LE CALENDRIER SE PRÉCISENT**

Comme nous vous l'indiquions dans le précédent numéro d'informations municipales, concernant le choix de l'intercommunalité, nous avions décidé de poser trois possibilités :
1- Maintien de Fontenilles au sein de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine
2- Adhésion à la Communauté de Communes de la Save au Touch (choix ajouté par la nouvelle équipe municipale).
3- Adhésion au Muretain Agglo (choix porté par l'ancienne équipe municipale en juin 2019).

Ces dernières semaines, les éléments d'actualités au sein de notre bassin de vie ont amené le groupe de travail et le conseil municipal à redéfinir le périmètre de réflexion sur les choix qui s'offrent à nous.

## LE CHOIX DU MURETAIN **AGGLO ABANDONNÉ** ?

Il est certain que le contexte actuel est bien différent de celui de juin 2019, lorsque la précédente équipe municipale avait choisi de quitter la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine pour adhérer au Muretain Agglo.

La crise sanitaire et économique a fragilisé bon nombre d'institutions. Les pertes de recettes pour le Muretain Agglo sont particulièrement importantes, ce qui n'est pas sans incidence pour les communes membres de cette intercommunalité.
Le Rapport d'Orientation Budgétaire 2021, disponible sur leur site internet du Muretain Agglo, fait état des mesures qui devront nécessairement être prises pour rétablir la situation financière (hausse des tarifs et de la fiscalité, baisse du niveau de services et transfert de compétences aux communes).

Dans ce contexte, le Président du Muretain Agglo nous a signifié début Mai, qu'il souhaite attendre la révision du pacte financier avec les communes membres, qui prendra en compte les nouvelles orientations sur la fiscalité et la répartition des compétences avec les communes.
Par conséquent, devant autant d'incertitudes, le Président nous demande d'attendre mars 2022 pour connaître les orientations, étudier ces nouveaux éléments et la possible adhésion de Fontenilles dans l'agglomération du Muretain.
Devant ces changements et les nombreuses interrogations qui subsistent, en maintenant l'hypothèse du Muretain Agglo, le conseil municipal a jugé impossible de se projeter et d'en dimensionner les réelles conséquences pour notre commune.

Le groupe de travail "intercommunalité", composé d'élus majoritaires et minoritaires, a pu ainsi avec ces éléments échanger et donner leur position lors d'une réunion le 20 mai dernier.

Le groupe majoritaire "Fontenilles au Cœur" et le groupe "Fontenilles, le renouveau pour tous", de Mme Monfraix, ont voté pour le retrait du choix du Muretain Agglo et le groupe "*Fontenilles Ensemble*" de Mme Vitrice pour son maintien.

**En juin, le conseil municipal devra alors acter l'abandon du Muretain Agglo.**

**Le calendrier se précise.**

La consultation citoyenne portera alors sur deux choix, le maintien de notre commune à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine ou une adhésion à la Communauté de Communes de la Save au Touch (Plaisance-du-Touch/Léguevin/La Salvetat Saint-Gilles…).

Cette consultation est prévue **du 1er au 15 septembre** prochain.

Le groupe de travail finalise le dossier d'informations et toutes les modalités de consultation. Une communication sera faite dans les prochaines semaines.



# LA FIBRE OPTIQUE
## LA SITUATION **AUJOURD'HUI**

Comme nous vous l'avions indiqué dans le précédent numéro, le sujet du déploiement de la fibre est étroitement lié à celui du devenir de l'intercommunalité et de son choix.

Ces dernières semaines, nous avons multiplié les rencontres et les réunions. Nous avons rencontré la sous-préfecture de Muret, la préfecture d'Auch, les syndicats Gers Numérique et Haute-Garonne Numérique ainsi que l'Agence Nationale France très haut débit (du ministère au Numérique).

## VOUS PARLEZ D'UN **LIEN ÉTROIT** ENTRE LES SUJETS, **INTERCOMMUNALITÉ** ET **LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE, QUELLE EN EST LA RAISON ?**

Ce sont les Communautés de Communes qui ont la compétence Numérique. Fontenilles fait partie de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine (32) et donc par conséquent, adhère au syndicat Gers Numérique.

## QUELLE EN EST **LA CONSÉQUENCE** ?

Depuis l'annonce faite en juin 2019 par l'ancienne équipe municipale, de se retirer de cette communauté de communes Gersoise, le syndicat Gers Numérique a décidé de stopper immédiatement le plan de déploiement de la fibre sur notre commune, alors prévu en 2020 et 100% fibré en 2021.

## **POURQUOI** LES COMMUNES DE LA SALVETAT SAINT-GILLES, FONSORBES ET SAINT-LYS SONT-ELLES **FIBRÉES ET PAS FONTENILLES** ?

Ces communes adhèrent à une communauté de communes de la Haute Garonne et sont déployées par un autre syndicat, le syndicat Haute-Garonne Numérique. Nous sommes conscients que ces éléments apportent beaucoup de confusion. C'est d'autant plus vrai quand le Conseil Départemental de la Haute Garonne annonce dans ces supports de communication, un déploiement de la fibre sur tout son territoire à horizon 2022.

## FONTENILLES DEVRAIT-ELLE ALORS **ADHÉRER AU SYNDICAT HAUTE-GARONNE** NUMÉRIQUE ?

Nous avons étudié cette possibilité avec les services de l'État mais malheureusement cette option n'est pas juridiquement possible.

## QUE PRÉVOIT **LE SYNDICAT GERS NUMÉRIQUE** POUR FONTENILLES ?

En janvier dernier, ce syndicat avait sorti, sans réserve, Fontenilles de son plan de déploiement. Après les interventions des services de l'État, ce même syndicat prévoirait maintenant un déploiement en 2024.
Lors de cette réunion, devant l'ensemble des Maires de la CCGT, le syndicat Gers Numérique a présenté son plan de déploiement 2021/2025. Pour 2021, le syndicat prévoit uniquement de terminer le déploiement de la fibre pour l'Isle-Jourdain déjà connecté à 90% et de Pujaudran déjà connecté à 98%. Le reste du territoire sera seulement fibré à horizon 2023 / 2024. Cette répartition et les choix fait par le syndicat Gers Numérique sont critiquables et absolument pas acceptables. Cette crise sanitaire a montré encore plus l'importance d'avoir un réseau numérique, les besoins sont importants (télétravail…). En agissant ainsi, le syndicat Gers Numérique exclut un bon nombre de foyers et ne prend pas en compte l'urgence du besoin.

## AVEZ-VOUS PRÉVU D'ENGAGER UNE PROCÉDURE À L'ENCONTRE DE CE SYNDICAT, QUI NE REMPLIT PAS SA MISSION PUBLIQUE ?

Oui, nous avons étudié cette possibilité auprès d'un cabinet d'avocats et de conseil juridique. Toutefois, à ce stade, engager la commune et la communauté dans cette voie, ne fera pas plus avancer la situation et nous ne semble pas être une solution.

## SI FONTENILLES DÉCIDE EN SEPTEMBRE PROCHAIN DE QUITTER LA GASCOGNE TOULOUSAINE, LE SYNDICAT HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE POURRA-T-IL ALORS **DÉPLOYER LA FIBRE SUR NOTRE COMMUNE** ?

Il faudra déjà attendre l'adhésion officielle de Fontenilles dans sa nouvelle Communauté de Communes, au 1er janvier 2023. C'est à ce moment-là que Haute-Garonne Numérique pourra entamer les études et le déploiement de la fibre. Cela fera partie des premières discussions à engager avec Haute-Garonne Numérique, dès octobre 2021 si Fontenilles fait le choix de quitter la CCGT.

## AVONS-NOUS UNE **DATE PRÉCISE** DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE ?

Il est à ce jour, impossible d'être affirmatif, mais nous faisons tout notre possible pour que notre commune soit intégrée à un plan de déploiement début 2023.

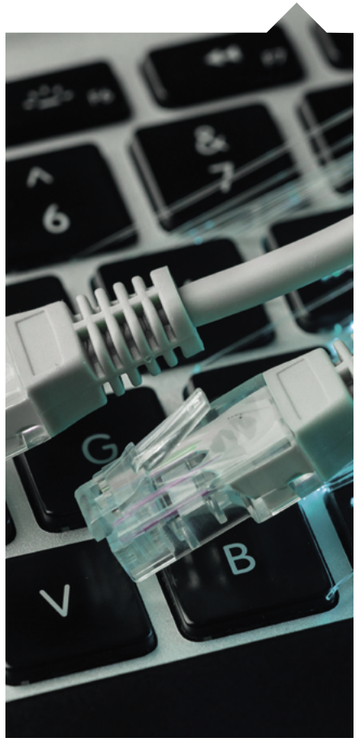

# TRAVAUX DE **VOIRIE** ET **CADRE DE VIE**
## **PLAN PLURIANNUEL** D'INVESTISSEMENTS

### CRÉATION D'UNE **AIRE DE RETOURNEMENT** POUR **LES BUS SCOLAIRES** CHEMIN DU GARROUSSET

À la suite de la réorganisation du plan de circulation de la commune de Bonrepos sur Aussonnelle, les commune de Fontenilles et de Bonrepos sur Aussonnelle fermeront le chemin de Garrousset à la circulation des véhicules. Aussi, afin de maintenir le service de transports scolaires effectué par le Conseil Départemental, la commune s'est engagée à réaliser une aire de retournement des bus sur le chemin du Garrousset.

L'objectif est de permettre une mise en service de cette aire de retournement des véhicules de ramassage scolaire pour la rentrée de septembre 2021.
Ces aménagements, portés par la commune représentent un investissement à hauteur de 55 000€.

**Démarrage : courant juin**
**Durée des travaux : environ deux semaines**

### **URBANISATION** ROUTE DE BONREPOS

La route de Bonrepos, actuellement voie départementale, connaît un trafic relativement important et dessert plusieurs zones pavillonnaires discontinues.
La Commune souhaite créer un trottoir afin de sécuriser les déplacements doux du secteur le plus densément bâti, notamment vers les équipements publics et le cœur de ville. Le tronçon retenu se situe entre l'impasse des Amis et juste après la route de Saiguède. Au vu de la localisation de la majorité des habitations au sud de la route, un trottoir unique sera réalisé sur le côté de la RD.
Afin de limiter la vitesse des véhicules, il est envisagé de créer une double chicane avec des sens de priorité inversés entre la première et la seconde chicane. Cet aménagement est dessiné au début du trottoir (secteur Ouest). À cette occasion, la collectivité a sollicité le Syndicat Département d'Électricité de Haute Garonne (SDEHG) d'intégrer à ce projet de création de trottoirs, l'enfouissement des réseaux aériens.
Ainsi le remaniement de ce tronçon de la route de Bonrepos permettra d'améliorer le cadre de vie des riverains tant par la création d'une continuité douce reliant le centre-ville et les accès au ramassage scolaire et aux transports que par une dépollution visuelle grâce à l'enfouissement des réseaux électriques.
L'investissement global de l'opération représente 885 000€ TTC dont 43 203€ TTC de subventions du Conseil Départemental, 310 360€ TTC de participation du SDEHG, une participation d'Orange en cours de sollicitation et un reste à charge pour la commune à hauteur 531 437€ TTC (susceptible de diminuer proportionnellement à la participation d'Orange).

**Le dossier est actuellement en cours de finalisation des études**
**Le démarrage des travaux est attendu pour le 3ème TR 2021 pour une durée approximative de six mois.**

### CRÉATION **LIAISON PIÉTONNE** ROUTE DE MAGNE

Suite à la fermeture du cheminement piéton entre l'impasse du Bois du Juge et la rue des Serpolets, la continuité piétonne assurant la liaison du secteur Chemin du Ruga/ Route de magne au collège de Fonsorbes n'est plus assurée. Aussi pour assurer la sécurité des déplacements doux entre ces deux secteurs, la commune va engager des travaux visant à créer un cheminement doux sécurisé en bordure de la route de Magne.
Cet aménagement consistera en un busage des fossés, la création d'un revêtement piéton et la mise en place d'éléments de sécurité en bois.

**Actuellement en cours d'étude, ces travaux devraient pouvoir être réalisés dans le courant de l'été 2021 afin que le cheminement soit opérationnel pour la rentrée de septembre 2021.**

### **AMÉNAGEMENTS** LIAISON DOUCE ROUTE DE LA SALVETAT

Suite au recalibrage de la route départementale 65, une réflexion a été menée afin de permettre l'aménagement d'un piétonnier longeant la route de la Salvetat depuis l'impasse des Pyrénées jusqu'au n°236 route de la Salvetat, en liaison avec le piétonnier existant entre ce dernier numéro et la route de Magne.
Ces travaux permettront de sécuriser les piétons et cycles lors de leurs déplacements et permettront notamment de relier les arrêts de bus existants.

**Prévu pour une réalisation en 2022 et 2023, le projet est actuellement en études.**

# **ESPACE** LA **FONTAINE**
## UN NOUVEAU **BÂTIMENT MUTUALISÉ,** POUR **MIEUX ACCUEILLIR**

Nous l'avions évoqué dans le "Fontenilles en Bref" du mois de février 2021, les travaux de l'espace "La fontaine" vont démarrer dès le mois de juillet prochain. Situé en lieu et place des anciens services techniques municipaux, c'est donc par une phase démolition de l'existant que ce projet structurant pour la commune pourra voir le jour à compter de septembre 2022.

### **LA SURFACE** DE CE BÂTIMENT MODULAIRE EST DE **420 M²**. **TROIS GRANDS ESPACES** SERONT IDENTIFIÉS :

• **1 espace de 190 m²**, répartis en deux salles de 65 m², bureaux, hall d'accueil, sanitaire, le tout dédié aux ALAE maternelle et élémentaire de l'école "la fontaine". Les directrices ALAE ainsi que la responsable des écoles ont été conviées à des temps de travail pour mieux identifier les besoins et dans le but d'optimiser l'aménagement des espaces intérieurs.

• **1 salle plurivalente de 100 m²** dédiée aux activités de motricité et autres, nécessitant un espace plus ouvert. La hauteur de plafond a été réévaluée à la hausse pour favoriser le développement d'activités ludiques diverses.

• **1 espace de 80 m²** comprenant entre autre 2 salles d'activités et réunions, une cuisine aménagée, un hall d'accueil. Un projet de mutualisation sera co-construit avec l'ensemble des utilisateurs potentiels qui pourraient investir ces lieux pour mettre en œuvre leurs projets autour d'activités jeunesses, associatives, inter générationnels, ou d'animation de la vie sociale locale…

Ce projet structurant pour la commune poursuivra plusieurs objectifs :
• Répondre aux demandes des familles d'avoir accès à des structures d'accueil et de loisirs adaptées
• Offrir des espaces plus vastes et mieux conçus pour accueillir les enfants de la commune sur les différents temps périscolaires
• Favoriser le développement d'une offre éducative, associative et d'animation locale

• COÛT GLOBAL HT : **1 040 400 €**
• RÉPARTIS COMME SUIT :
État : **191 326.60 €**
Région : **279 835 €**
Conseil Départemental 31 : **191 326.60 €**
Commune: **377 911.80 €**

## ZOOM
### SUR LA COMMISSION CANTINE

La commission cantine est un moment d'échange et de partage important, durant lequel se décide les menus.
Le prestataire API fait une première ébauche et un certain nombre de modifications est réalisé lors de cette commission.
Cette commission réunit les participants suivants : le prestataire API, les cuisiniers, la responsable restauration scolaire de la ville, des conseillers municipaux et les différentes associations de parents d'élèves de la commune.
Tous les participants sont force de proposition et permettent de définir au mieu les menus des enfants.
Suivant la disponibilité des enfants et des animateurs ALAE, nous pouvons aussi avoir un retour des enfants.
La commission se réunit 4 fois dans l'année scolaire.

## LES MENUS
### D'UNE SEMAINE TYPE SUR FONTENILLES

Le menu type d'une semaine se compose d'un menu végétarien comme l'impose la loi EGALIM (loi du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous).
Le menu du mercredi est destiné aux enfants inscrits au centre de loisirs. Le prestataire propose assez régulièrement des menus à thème (par exemple sur le Mexique).

# LA **RESTAURATION** SCOLAIRE

*La restauration scolaire de Fontenilles (Écoles Génibrat et La fontaine) accueille environ 680 enfants tous les midis (lundi/mardi/jeudi/vendredi, l'effectif est plus réduit le mercredi).*
*L'approvisionnement des matières premières est réalisé par le prestataire API.*
*Depuis la rentrée de septembre 2020, l'équipe municipale a souhaité enrichir la prestation fournie par API, en passant à des menus de* ***cinq éléments*** *par jour, et* ***deux*** *produits issus de* ***l'agriculture biologique*** *par semaine. Avec ces éléments importants, le conseil municipal avait alors décidé de voter à l'unanimité aucune augmentation tarifaire du repas scolaire pour cette année scolaire 2020/2021.*
*Les petits Fontenillois ont la chance d'avoir au quotidien des menus réalisés dans les cuisines municipales disposées dans les deux groupes scolaires et assurés par une équipe de restauration, dirigé par les deux chefs cuisiniers, ayant à cœur de concocter de bons petits plats pour eux tous les midis.*

## LES **CHEFS CUISINIERS** : UNE VRAIE **VALEUR AJOUTÉE** !

**Pascal et Stéphane ont répondu avec plaisir à quelques questions que nous leurs avons posées, afin que vous puissiez mieux les connaître.**

### POUVEZ-VOUS VOUS **PRÉSENTER** ?

"Un parcours bien rempli et varié pour les chefs cuisiniers de Fontenilles !"

**Pascal Laffite,** responsable La Fontaine : 56 ans, titulaire de CAP/BEP/BP cuisine traditionnelle et collective. Entre 1982 et 1992 cuisinier puis second de cuisine, et chef de cuisine depuis 1992, dont 25 ans au sein de la mairie de Colomiers. Pascal a rejoint notre commune en janvier 2020.
**Stéphane Franceshi,** responsable Génibrat : 52 ans, titulaire d'un CAP/BEP obtenu au sein de l'école hôtelière de Toulouse. Quatre années de cuisine traditionnelle puis 2 ans de cuisine semi-gastro et gastro à Paris. À partir de 1989, cuisinier puis chef cuisinier en résidence de personnes âgées au sein de la collectivité de Colomiers. Intégration en 2004 sur le centre de restauration municipal en tant que responsable de secteur livraison (scolaire et petite enfance), puis cuisinier en production et pour des prestations spéciales (repas / cocktails du cabinet du maire). Stéphane a rejoint notre commune en novembre 2018.

### COMMENT SE DÉROULE UNE **JOURNÉE TYPE** ?

**7h00 :** Prise de poste. Contrôle des températures des frigos et des chambres froides. Préparation des denrées, production du repas et dressage. Réception des livraisons (qualité / poids / vérification avec bon de commande). Puis organisation de la journée avec l'équipe.

**11h00 :** Mise en place du self.

**11h30-13h30 :** Service (préparation de dernière minute, service self, ravitaillement du self, tour des tables et du réfectoire, visite aux enfants, moment pédagogique, explication du menu et retour des enfants...).

**13h30-14h00 :** Rangement des retours du service et plonge.

**14h00-14h30 :** Repas du personnel de restauration.

**14h30-16h30 :** Entretien des locaux, rangement, préparation de la journée du lendemain.

### QUELLE EST **VOTRE ORGANISATION** AVEC L'ÉQUIPE ?

En moyenne, neuf agents sont présents pour chaque service.
Les agents sont répartis entre la cuisine et le réfectoire : six pour la cuisine et trois pour le réfectoire. Chaque agent a une mission bien distincte.
L'ensemble de l'équipe peut effectuer des missions complémentaires suivant les besoins et les absences du groupe, la polyvalence est demandée.
Des nouvelles missions peuvent à tout moment intervenir suivant le protocole en vigueur, en lien avec le contexte sanitaire actuel, afin de garantir la sécurité de tous.
Le responsable de cuisine est garant des bonnes pratiques, de la qualité des productions, du bien être des collègues, de la bonne entente de l'équipe, de la bonne tenue de sa cuisine, des règles d'hygiène, de la réglementation en vigueur, de l'organisation. Et aussi de faire le lien avec son responsable hiérarchique, les enseignants si besoin ou tout autre interlocuteur.

### QUEL EST VOTRE REGARD SUR LE **PASSAGE AUX CINQ ÉLÉMENTS** ?

Le passage aux cinq éléments a permis la composition du menu suivant les recommandations du plan nationale nutrition santé (PPNS) et de garantir un repas complet et équilibré pour le midi.

Il engendre quand même une augmentation du gaspillage et une gestion des restes afin de jeter le moins possible. À nous de faire attention à la composition des menus pour éviter cela.

### QUEL EST **VOTRE RÔLE** AU SEIN DE LA COMMISSION CANTINE ?

Notre participation permet de faire un retour en direct sur les problématiques des menus, la faisabilité du repas, du service, des denrées utilisées, de la capacité de production et des moyens à mettre en œuvre. Cette commission nous est nécessaire pour amener de nouvelles recettes, pour les valider et apporter des modifications si besoin.
C'est un moment de partage important avec les différents acteurs (la responsable restauration scolaire de la ville, les cuisiniers, les élus, le prestataire API, les associations de parents d'élèves de la commune).
Ne perdons pas de vue que nous faisons partie intégrante d'un projet pédagogique et que nous sommes tous acteurs.

**Le souhait de l'équipe municipale est d'évoluer vers une nouvelle organisation, permettant plus de qualitatif (produits de saison, produits locaux, commerçants de Fontenilles...),**

### QUELS SONT **VOS SOUHAITS, VOS IDÉES** ?

Il est important de garantir la faisabilité d'une indépendance aux achats de groupement.

Nos idées et souhaits : achats de proximité avec les acteurs locaux (gros travail de recherche avec cahier des charges bien défini, notion de local...), mise en place de moyens techniques, humains et signature de charte, adhésion des parents d'élèves, travail en lien avec les autres services pour la gestion des restes et des déchets (table de tri, ALAE...), aides possibles (Département, Région), acquisition d'un logiciel cuisine, se rapprocher d'une collectivité ayant un fonctionnement similaire.

Soyons fous ! Une aide à l'acquisition de terre pour produire soi-même...

**Nous souhaitons vivement remercier l'ensemble du personnel de la restauration scolaire pour leur engagement et la qualité du travail effectué au quotidien au sein des groupes scolaires de la commune.**

# POINT ACCUEIL **JEUNES DE FONTENILLES**
## "UNE NOUVELLE DYNAMIQUE **AU SERVICE DE LA JEUNESSE** FONTENILLOISE"

## LE PAJ **C'EST QUOI** ?

• **Une structure agréée par l'État**, composée d'une équipe de professionnelles qualifiées (animation et éducation spécialisée) au service des jeunes du Territoire.

• **Un lieu d'accueil et d'animation** convivial, aménagé et sécurisé.

• **Un ensemble de dispositifs organisés** dans divers espaces de la commune pour mieux accueillir, animer et accompagner les jeunes de 11 à 25 ans.

**NOUS CONTACTER : Directement sur place ou par téléphone, sms, mail, réseaux : 07 61 65 16 14**
**jeunesse-fontenillesccgt@lecgs.org**
**FB : Paj fontenilles, Insta : pajfontenilles, Snap : PAJfontenilles.**
**Inscription au PAJ (dossier à remplir et adhésion annuelle de 10€).**

## C'EST OÙ ?

Accolé à l'Espace Marcel Clermont, situé avenue du 19 mars 1962 (après le porche qui mène vers le quartier "les Villas de Larcan").

## C'EST QUAND ?

Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h, Mercredi : 13h-18h, Samedi : 14h-19h Intervention au collège les mardi, jeudi et vendredi de 12h à 14h.



*Depuis le 01/01/2021, le PAJ de Fontenilles est géré par la Fédération d'Éducation Populaire "Loisirs, Éducation et Citoyenneté Grand Sud". Dans le cadre de ce nouveau marché public, l'équipe s'est étoffée et le projet jeunesse s'est structuré autour de différents dispositifs afin de mieux répondre aux attentes de notre jeunesse plurielle.*

• **Les RDV toute l'année :** animations, sorties, séjours... "Tu souhaites passer pour te poser, papoter, jouer, rigoler, écouter de la musique, faire des recherches, etc. ? Un animateur est là pour t'accueillir et t'accompagner."
Matériel à disposition : baby foot ; jeux vidéos ; jeux de société ; musique ; ping pong ; fléchettes ; PC ; etc.

• **Chantiers Jeunes :** à chaque période de vacances, une semaine d'actions pour rendre service ! Proposés et encadrés par l'équipe d'animation, ces chantiers permettent aux jeunes volontaires de financer leurs projets de loisirs.

• **CLAS** : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. "Tu es en CM2 ? Tu cherches des méthodes pour organiser ton travail ? Tu as envie de découvrir des activités culturelles ? Le CLAS est fait pour toi !"

• **Promeneur Du Net :** c'est "Veille sociale numérique". Une présence sur les réseaux sociaux pour échanger, discuter, conseiller, s'informer, accompagner, soutenir....

• **Action hors les murs** : en raison du contexte sanitaire actuel, le PAJ maintient les liens avec les jeunes en allant à leur rencontre plus fréquemment dans toute la commune. Cela permet à l'équipe de sensibiliser les publics (adhérents et nouveaux) aux actions et au fonctionnement du PAJ.

• **Focus sur l'Été 2021 :** le PAJ sera ouvert du 07 au 30 Juillet et du 23 au 31 août.

• **Les After Ados :** animations en soirée. L'équipe d'animation s'appuie sur les souhaits des jeunes pour mettre en place des sorties et soirées.
Bowling, Laserquest, cinéma, karting, concert, karaoké, jeux de société, musique, tournois, repas partage...

• **Pass'ados :** une semaine de projets pour les 9-12 ans. Un environnement sécurisant, des repères afin de permettre un passage à l'adolescence en douceur. Le Pass'ados, c'est un stage d'une semaine à chaque période de vacances scolaires.
"Alors viens rencontrer l'équipe, le local, le public, le fonctionnement, et deviens acteur de tes loisirs !"

• **ALAC :** Accueil de Loisirs Associé au Collège Irène Joliot Curie. Tous les mardis, jeudis, vendredis de 12h à 14h, retrouve l'équipe du PAJ pendant ta pause pour partager, discuter, échanger, participer à des projets, découvrir et t'initier à de nouvelles activités !

• **Accompagnement :** projet collectif ou individuel, recherches de stages, découvertes métiers...
En direction des 16-25 ans. "Besoin d'aide dans tes démarches ? Que ce soit pour le logement, la formation, l'emploi, les études, les démarches administratives (CAF, Impôts...) ou toutes autres demandes. Prend un RDV au PAJ !"

## AU PROGRAMME :

Une semaine de Pass'ados nature et bricolage.
Une semaine de chantiers jeunes intercommunaux pour les 14-17ans.
Une semaine de chantier VVV à la serre de Génibrat.
Des sorties sportives, nautiques et de pleine nature à Fontenilles et en extérieur...
Des activités artistiques, culinaires, audiovisuelles et numériques au PAJ

## LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2021

L'année 2020 restera sans contestation possible une année très particulière autant par cette crise sanitaire qui continue à nous affecter en 2021 que par les répercussions des mesures gouvernementales qui se sont imposées à tous et ont affecté sévèrement l'exécution budgétaire avec des dépenses imprévues liées à la gestion de la crise mais surtout avec nombre d'opérations, notamment d'investissement qui ont dû être reportées en 2021.
Le budget primitif 2021 a été préparé en concertation avec tous les élus et les services de la Mairie. Comme l'exige la loi il a également fait l'objet d'un débat qualifié d'Orientations Budgétaires le 25 mars 2021 avant d'être voté définitivement le 8 avril 2021.

### UN CONTEXTE INCERTAIN

Cet exercice 2021 intervient dans un contexte lié à l'épidémie du COVID19 dont les conséquences sanitaires, sociales et économiques sont encore impossibles à appréhender clairement, déjà pour cette année mais encore plus pour les années suivantes. Certaines projections annoncent un retour à l'équilibre pas avant 2025.
Il semble en effet inéluctable que la poursuite de la pandémie en 2021 impacte sévèrement l'état de nos finances publiques sur le long terme mais d'une façon qu'il est encore impossible de modéliser. Toutefois il faut s'attendre à ce que les collectivités soient mises à contribution très rapidement. Dans ces conditions, au-delà de l'incertitude généralisée, la prudence nous semble essentielle de sorte à préserver la bonne santé financière de la Commune même s'il faut garder l'espoir d'une amélioration rapide et se tenir au cap que nous nous sommes fixé.

### UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE PRUDENTE, RÉFLÉCHIE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

La Ville de Fontenilles est confrontée à une équation financière délicate : mettre en œuvre un projet ambitieux pour les Fontenillois, tout en garantissant, sur le long terme, la qualité du service public mais aussi le maintien des équilibres financiers.

Par ailleurs nous devons aussi prendre à compte d'autres éléments dans la prospective :
• la dégradation brutale des finances de l'État, fortement impactées par la crise de la COVID-19 amène à douter du maintien à un niveau similaire des dotations de l'État,
• la tendance constatée à la baisse des taux de subventions,
• l'impact d'un potentiel changement d'intercommunalité en 2023.
Avec ces éléments, la stratégie financière de l'équipe municipale s'articulera autour de 5 axes :
• optimisation des ressources
Financement des projets structurants qui peuvent bénéficier de subventions par nos financeurs habituels, publics comme privés
• Poursuite de la rationalisation de la dépense
Optimisation de la commande publique par les actions suivantes :
- Négociation systématique des contrats,
- Rationalisation des dépenses par la passation de marchés pluriannuels,
- Consultation systématique de plusieurs fournisseurs pour tout achat significatif
- Étude des mutualisations possibles avec les communes voisines.
• Réduction de l'endettement
Ne pas augmenter l'encours de la dette sur le mandat. Cela n'interdit pas de réaliser des emprunts mais uniquement pour des investissements structurants et dans la limite du capital remboursé sur la même période, à savoir autour de 2,5M€.
• Mesure de l'impact d'un changement d'intercommunalité
Une étude comparative a été confiée à un cabinet spécialisé, afin d'estimer l'impact financier et fiscal de ce changement.
• Transparence et lisibilité financière
Un suivi strict, rigoureux et transparent des dépenses/recettes a été mené tout au long de l'année afin de rendre compte de l'emploi des deniers publics.

### LES TAUX D'IMPOSITION VOTÉS PAS D'AUGMENTATION

Malgré de nouvelles mesures en 2021 qui rendent assez peu lisible la trajectoire financière que connaitra la commune pour ses recettes fiscales, l'équipe municipale a décidé, après les avoir baissés en 2020, de ne pas augmenter les taux d'imposition foncière pour l'année 2021, soit de conserver les taux de 2020. Par ailleurs, il a été voté l'exonération des parcelles agricoles exploitées selon le mode de production biologique pour 2022.

## LES ORIENTATIONS 2021 ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2025

Déjà, un diagnostic de l'état global des infrastructures communales a été réalisé pour guider nos choix pour 2021 mais aussi définir nos orientations jusqu'en 2025. Ce travail est en cours grâce au support de la nouvelle équipe de Direction mais aussi de tous les organismes qui peuvent contribuer à ces différents projets en les subventionnant : Département, État, Région, Europe, CAF…

En fonction des hypothèses d'évolution des dépenses et des recettes ainsi que de cadrage retenues par la Commune, une simulation prospective a été établie qui nous a permis d'apprécier différents scenarii. Les premiers éléments dont nous disposons montrent que les besoins sont nombreux, que ce soit sur l'existant mais aussi sur les infrastructures que les habitants sont en droit d'attendre de la part d'une commune de la taille de Fontenilles. Si l'on regarde cet ensemble, il est vite apparu qu'il faudrait considérer un scénario recourant à l'emprunt. Limité à 1 150 000€ de dette supplémentaire, entre 2021 et 2023, la commune serait théoriquement en capacité d'investir un total de 7 450 000€ correspondant peu ou prou au volume nécessaire pour le plan pluriannuel d'investissement tel que conçu aujourd'hui par l'équipe municipale. A noter que ce scenario permettrait quand même de maintenir une trajectoire financière satisfaisante comme le montre le graphique ci-dessous.

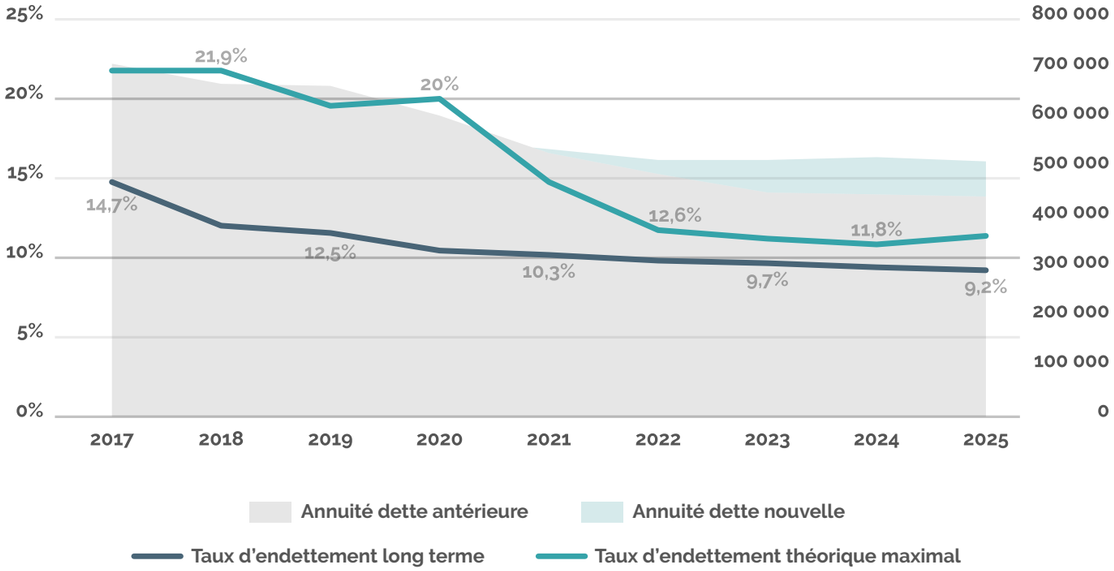


*Ces élements sont repris de l'étude financière réalisée par l'ATD en janvier 2021*
*À terme, l'analyse financière proposée par Local Nova permettra d'actualiser les recettes de fonctionnement*

Axe majeur pour la vie au quotidien des Fontenillois, le programme d'investissement en 2021 est tourné vers l'avenir mais répond aussi à des préoccupations actuelles.
Les dépenses d'équipement pour 2021 seront de l'ordre de 1 509 000 €, auxquels se rajoutent 60 000 € de travaux en régie, soit 1 569 000 € au total. Le financement des investissements reposera essentiellement sur de l'autofinancement, à hauteur de plus de 75 %.

Le Conseil Municipal a décidé de porter, dès 2021, une attention toute particulière sur l'environnement naturel et urbain de la ville. Un nouveau volet "Prévention sécurité" apparaît aussi avec le lancement d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de vidéoprotection sur la commune. Cela devrait permettre de mettre en œuvre des moyens adaptés pour protéger les biens et les installations, réguler le trafic routier ou encore assurer la sécurité des personnes.

# DÉTAIL DES **PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS** PROGRAMMÉS EN 2021

## Vie Sportive et Associative Culture 73 980€
Aménagement plaine des sports **45 675€**
Entretien terrain Génibrat **6 000€**
Travaux et équipement Médiathèque/Ludothèque **22 305€**

## Voirie 745 544€
Réfection et étude **84 250€**
Aire de Garrousset **50 000€**
Place de la Liberté **10 470€**
Reprise Chaussée Payroules **10 280€**
Piétonnier Route de Bonrepos **500 000€**
Travaux de réalisation d'un dos d'âne sur Route de Lias **13 000€**
Piétonnier Route de Magne **50 000€**
Curage fossés **27 544€**

## Scolaire - Enfance - Jeunesse 317 760€
Travaux bâtiments **243 817€**
Équipements écoles **8 983€**
Digitalisation GS Génibrat **33 000€**
Équipement restauration **32 260€**

## Équipement des services 173 092€
Centre Technique Municipal **109 367€**
Services **44 925€**
Écoles/Restauration **8 000€**
Communication **10 800€**

## Police et Sécurité 19 966€
Équipement PM **7 966€**
Vidéoprotection étude **12 000€**

## Cadre de vie 145 510€
Parc Cazalère **65 000€**
Communication **24 260€**
Centre-Bourg **35 000€**
Aménagement espace public **21 250€**

## Urbanisme 5 000€
Acquisitions foncières **1 000€**
Études **4 000€**

## Patrimoine Communal 235 407€
Rénovation énergétique bâtiments communaux **150 000€**
Travaux Espace Marcel Clermont **26 309€**
Travaux divers bâtiments **59 098€**

Il est important de rappeler que la construction d'un budget, comme celui de tout bon père de famille, est contrainte par la nécessité de rester à l'équilibre, ceci pour les deux types de dépenses que nous avons, à savoir les dépenses de fonctionnement courant et celles d'investissement.
Pour 2021 le budget de fonctionnement s'élèvera à 5.8 millions d'euros et à 2.6 millions pour l'investissement.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT : **DÉPENSES**

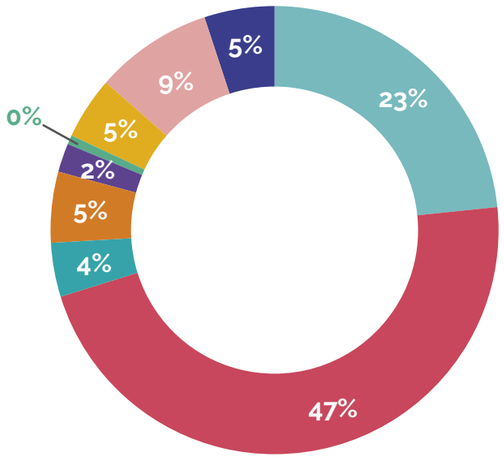


## SECTION DE FONCTIONNEMENT : **RECETTES**

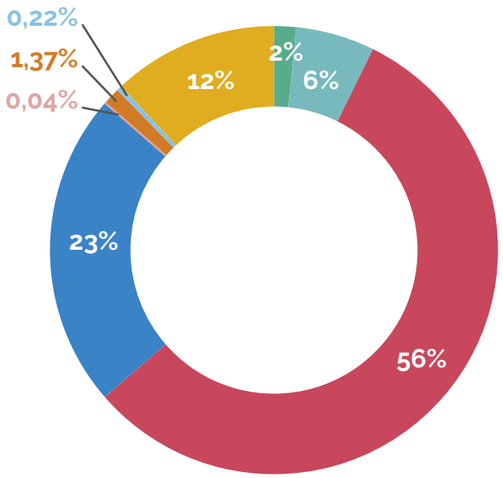


## SECTION D'INVESTISSEMENT : **DÉPENSES**

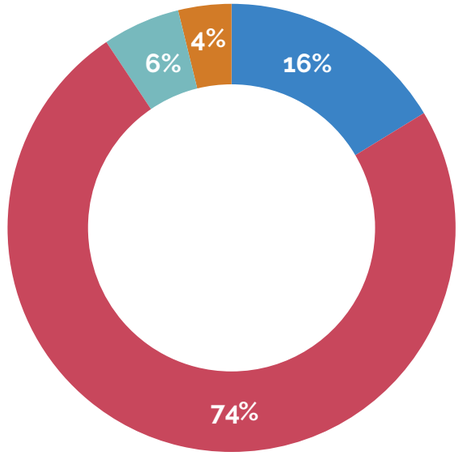


## SECTION D'INVESTISSEMENT : **RECETTES**

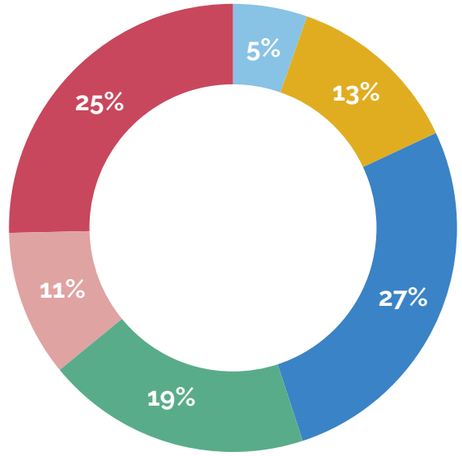

# UN CLIN D'ŒIL SUR LA NOTION DE SANTÉ

"LA SANTÉ EST UN ÉTAT DE **BIEN-ÊTRE PHYSIQUE, MENTAL** ET **SOCIAL**, ET NE CONSISTE PAS SEULEMENT EN L'ABSENCE DE MALADIE OU D'INFIRMITÉ"

*Organisation Mondiale de la Santé (OMS)*

Les mois passent, le confinement et les restrictions s'enchainent, le manque d'interaction sociale a une répercussion sur le bien-être physique et psychologique de la population. Aujourd'hui, la pandémie du COVID-19 place au centre du débat public certaines problématiques de santé. Promouvoir la santé est un objectif que nous nous sommes fixé.

La santé publique est la science et l'art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et d'améliorer la vitalité mentale et physique des individus par le moyen d'une action collective concertée.

À travers des moments d'échange et de convivialité autour d'un intervenant, des ateliers permettant d'acquérir les bons réflexes pour la santé et la confiance en soi ont été mis en place, favorisant le maintien de la santé sous toutes ses formes. Des thématiques sont abordées dans ces ateliers de prévention.

**1 ENTRETENIR SA MÉMOIRE** est une action d'éducation et de prévention de la santé dont l'objet a pour but de proposer aux personnes une stimulation de l'activité cérébrale.

**2 ADOPTER LES BONS GESTES** est un soutien proposé aux aidants dont le stress, la fatigue font partie du quotidien. Les ateliers proposés permettent d'échanger, d'obtenir des solutions pour mieux vivre son rôle d'aidant.

Toujours dans un objectif de santé publique, une cellule d'écoute et une cellule de violence ont été mises en place afin de répondre aux mieux à la détresse des personnes. Tout le monde peut être confronté à des périodes difficiles à vivre qu'elles soient liées à la solitude, à l'angoisse, au stress, à la violence physique ou morale, au conflit relationnel, à l'addiction. Dans ces situations, il est parfois d'autant plus compliqué de trouver une personne à qui se confier. Les permanences téléphoniques offrent un temps d'écoute, un espace de parole pour aider les personnes qui en ressentent le besoin, à surmonter leurs difficultés.

Afin de lutter contre toute forme de violences, un numéro de téléphone est disponible et un lieu d'accueil a été créé au centre du village, ou chacun et chacune peut venir y poser sa souffrance, demander de l'aide, une écoute et des informations lui seront apportées pour l'accompagner au mieux.

La santé comme nous la voyons ne se limite pas à ces actions. Elle prend tout son importance dans la sensibilisation au handicap, dans une démarche d'inclusion ou chaque individu dans sa différence existe et apporte à la collectivité quelque chose de lui-même.

Pour aller plus loin dans ce projet, un répertoire santé va bientôt voir le jour. Cet outil permettra de connaître des associations ou des structures autour du bien-être qui faciliteront la prise en charge et l'accompagnement des familles qui vivent la maladie dans le cercle familial.

Tournée vers la qualité de la vie, la santé est un maillon important de développement local. Dans cette optique nous avons le projet de poursuivre cet engagement pour maintenir un "bien vivre à Fontenilles".



# LE CCAS
## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

*Le règlement de fonctionnement a été signé le 09/07/2020*

## SES MISSIONS

- Aide aux familles en difficulté
- Aides financières ponctuelles
- Portage des repas
- Atelier mémoire
- Atelier pour les aidants
- Vigilance auprès des personnes vulnérables, dépendantes et isolées : une liste des personnes a été établie. Elles ont été appelées très régulièrement pendant le confinement pour vérifier leur état de santé et connaître les besoins alimentaires…
- Aides alimentaires : le CCAS constitue un dossier (revenus/charges) pour permettre aux familles l'accès à l'épicerie sociale.

## LE BUDGET DE L'EXERCICE 2021

Il s'élève à 55 600 € en recettes et en dépenses.
Il est affecté, pour l'essentiel, comme suit :

20 000€ d'aides aux familles, et bons alimentaires.

17 000€ pour le portage des repas, couverts par les participations qui s'élèvent à **16 000€.**

5 500€ pour les contrats de prestations de service (psychologue et intervenants)

La subvention communale est portée à **21 000€.**

## PLAN CANICULE

Le CCAS recense les personnes âgées fragiles et vulnérables vivant seules à leur domicile. L'inscription se fait en mairie par téléphone au 05 61 91 55 80 par les personnes elles-mêmes, des proches ou des relations (cf. le site internet).

Cette vigilance est aussi pratiquée pour la période de Grand Froid.

## SORTIE ANNUELLE DES AÎNÉS

Chaque année, la commune organise la traditionnelle sortie des aînés. Cette journée n'ayant pas pu avoir lieu l'année dernière, les élus ont souhaité la maintenir pour 2021 afin de permettre aux Fontenillois et Fontenilloises de plus de 65 ans de profiter d'un moment d'évasion et de convivialité.

Cette sortie est programmée pour la mi-septembre si les conditions sanitaires le permettent.

Un courrier d'information sera adressé à toutes les personnes concernées et des renseignements complémentaires seront en ligne sur le site internet de la commune, rubrique "Séniors - Événements - Festivités - Animations".

## UN GESTE POUR LA NATURE

Cette année la municipalité a décidé d'organiser l'évènement "Un Geste pour la Nature" du 21 au 27 juin 2021. Durant cette semaine de **sensibilisation au recyclage** et à la préservation de notre environnement, les animations débuteront dès le lundi 21 juin avec :

• Une exposition pour enfants **"Les héros du zéro déchets"** à la Médiathèque, exposition sur la réduction des déchets du 21 juin au 1er juillet.

• **Les contes du mercredi**, autour de la thématique des déchets pour les enfants de 4-6 ans. Atelier animé et proposé par Trigone Est le 23 juin à la Médiathèque.

• **Des interventions en milieu scolaire** pour les CM1 et CM2 des deux écoles de la commune. Interventions animées par Trigone Est.

Les écoles participeront activement à cet événement, notamment en travaillant sur le gaspillage alimentaire à la cantine, où des tables de tri seront mises à disposition des enfants.

Le dimanche matin le ramassage des déchets dans notre commune par tous les volontaires viendra clôturer cette semaine de sensibilisation. Chasubles, gants et sacs poubelles vous seront fournis, et un petit cadeau vous sera offert à l'issue de la matinée. Comme l'année dernière, nous vous demanderons de respecter les gestes barrières lors de la manifestation. Suivant les protocoles sanitaires en vigueur les procédures seront mises en place.

Alors nous vous donnons rendez-vous dimanche 27 juin à 9h30 devant la Maison des loisirs pour participer à cette collecte de déchets tous ensemble, dans le plaisir de se retrouver et de faire un geste pour notre planète.😀

## FRELON ASIATIQUE
### PARTICIPATION À LA DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

**Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'instaurer un dispositif d'aide à la destruction des nids de frelons asiatiques auprès des particuliers à hauteur de 40 euros par nid détruit sur présentation de facture, avec un plafond de deux aides par an.**

Le frelon asiatique est un prédateur pour les abeilles, avec des incidences tant sur la filière apicole et sur la sécurité des personnes, que sur la biodiversité. Depuis le 26 septembre 2012, le frelon asiatique est classé comme danger sanitaire de 2ème catégorie.

Sur le domaine public, les nids sont systématiquement détruits. L'intervention est relativement coûteuse, en fonction de la nécessité ou non, d'utiliser une nacelle pour atteindre les nids accrochés dans les arbres.

Lutter collectivement contre le frelon asiatique est indispensable pour enrayer son expansion. La commune souhaite donc mettre en place un dispositif d'aide à la destruction sur l'ensemble de son territoire pour que cette lutte ne se limite pas au domaine public.

### COMMENT IDENTIFIER LE FRELON ASIATIQUE ?

• Les pattes du frelon asiatique sont bicolores : noires près du thorax et jaunes à l'extrémité
• Le thorax est noir et velu
• L'abdomen du frelon asiatique comporte un gros anneau orangé
• La tête du frelon asiatique est noire
• La femelle fondatrice (reine) mesure environ 3 cm

### COMMENT RECONNAÎTRE UN NID DE FRELONS ASIATIQUES ?

Afin de passer l'hiver, les jeunes reines fécondées se cachent dans un endroit abrité. Dès le mois de février de l'année suivante, ces fondatrices vont construire un nid primaire. Ces nids sont petits (de la taille d'une orange) et se trouvent à moins de 3 mètres de haut, généralement à l'abri des intempéries : sous un toit, sous une cabane, dans un garage…

La reine commence alors sa ponte : des ouvrières apparaissent peu à peu. Selon la position du nid, la colonie peut agrandir considérablement ce nid jusqu'à la fin de l'été, ou se déplacer là où elles pourront construire un nouveau nid, plus grand, un nid secondaire. Ces nids secondaires sont généralement situés en hauteur, sous la branche d'un arbre. On peut cependant trouver un nid secondaire dans des bâtiments ou dans des haies.

## LES MOUSTIQUES TIGRES

Aucune mesure de protection n'est efficace à 100%, c'est la somme de mesures individuelles et collectives qui permet de faire diminuer la transmission.

Le moustique tigre **se développe en milieu aquatique.** Les femelles privilégient de petites quantités d'eau pour pondre leurs œufs, dans toutes sortes de récipients dans lesquels **l'eau peut stagner** : vases, pots, sceaux, bidons, gouttières, réserves, fontaines, flaques etc. On appelle ces endroits propices au développement de larves des **gîtes larvaires.** Aussi, le rayon de déplacement d'un moustique est de 100 à 150 m². Donc il est fort probable que si on aperçoit un moustique tigre, il est né près de chez nous

### DES SOLUTIONS POUR LIMITER LA PROPAGATION DU MOUSTIQUE TIGRE

#### 1-Quelques geste à adopter

• **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner**
• **Changer régulièrement l'eau** des fleurs (toutes les semaines). Il est possible de remplacer l'eau des vases par du sable humide et éviter les soucoupes des pots si possible.
• **Couvrir les réservoirs d'eau** (bidons, citernes…) et les piscines (en évacuant aussi l'eau des bâches)
• **Contrôler les récupérateurs d'eau** de pluie, et idéalement les couvrir d'une moustiquaire
• **Vérifier le bon écoulement des gouttières,** et les drainer régulièrement

#### 2-L'utilisation d'un pare-feuille pour les gouttières

Les gouttières sont de vrais **nids à moustiques,** souvent sous-estimées et difficiles d'accès. Pour y remédier, on peut installer **un pare-feuille** : une **grille de protection en aluminium** avec de petits trous, à poser sur les gouttières.

100% recyclable et garantie 25 ans, c'est une solution innovante et écologique qui permet de freiner mécaniquement le développement des gîtes larvaires, sans avoir à recourir à des produits chimiques (utilisés en démoustication par exemple).

Le dispositif **empêche les débris** (feuilles, aiguilles de pin, nid d'oiseaux etc.) **de s'accumuler** et de boucher la gouttière, permettant **une meilleure évacuation des eaux** de pluie. Les débris qui s'accumulent sur le parefeuille sont eux évacués par des vents dès 15km/h, donc plus besoin d'entretenir ses gouttières tous les ans. Enfin, les perforations brevetées du parefeuille **empêchent les moustiques** (dont le moustique tigre) d'accéder à l'eau stagnante dans la gouttière et donc de pondre dedans.

#### Pour éviter de se faire piquer

• **Porter des vêtements couvrants,** fluides et légers pour protéger la peau. Le lin est une matière, idéale car elle laisse respirer la peau, est une fibre végétale et européenne.
• **Appliquer un anti-moustique sur la peau.**
• **Installer des moustiquaires aux fenêtres** ou dormir sous une moustiquaire
• **Dormir avec un ventilateur** pour créer un courant d'air et éloigner les moustiques
• **Porter un bracelet répulsif naturel**
• **Un anti moustique naturel à base d'huile essentielles : attention ne convient pas aux femme enceintes.**

### RECETTE ANTI-MOUSTIQUE NATUREL

• **25 ml** d'huile de sésame*
• **25 gouttes** d'huile essentielle* d'eucalyptus citronné
• **15 gouttes** d'huile essentielle* de menthe poivrée
• **15 gouttes** d'huile essentielle* de Vitamine E

*Choisir des produits bio.*
*Les huiles essentielles choisies ne sont pas photosensibles.*

***

• Versez l'huile de sésame dans un flacon stérilisé*, puis ajouter les huiles essentielles et la vitamine E. C'est tout !

Efficace pour repousser les moustiques et pour apaiser les démangeaisons des piqûres.

*Veiller à stériliser les ustensiles, le plan de travail et le flacon à l'alcool 90° ou à l'eau bouillante.*

source : www.planetaddict.com

# LA GENDARMERIE **PROTÈGE** LES **AGRICULTEURS**

Le 30/03 à l'EMC de Fontenilles devant de nombreux agriculteurs, éleveurs locaux et voisins le Lt-Colonel Chanon, commandant de la compagnie de gendarmerie du Mirail et ses officiers, nous ont présenté le concept Déméter.

## **LES OBJECTIFS** DE LA CELLULE DEMETER

Créée début octobre 2019 par la direction générale de la Gendarmerie Nationale, la "Cellule nationale de suivi des atteintes au monde agricole" (cellule DEMETER) est destinée à apporter une réponse globale et coordonnée à l'ensemble des problématiques qui touchent le monde agricole en menant collégialement les actions dans les 4 domaines :
- de la prévention et de l'accompagnement des professionnels du milieu agricole par des actions de sensibilisation et de conseils destinées à prévenir la commission d'actes délictueux, en lien avec les organismes de représentation du monde agricole (SDSPSR) ;
- de la recherche et de l'analyse du renseignement en vue de réaliser une cartographie évolutive de la menace et détecter l'émergence de nouveaux phénomènes et/ou groupuscules (SDAO en coordination avec SDPJ) ;
- du traitement judiciaire des atteintes visant le monde agricole par une exploitation centralisée du renseignement judiciaire, un partage ciblé de l'information et une coordination des investigations le nécessitant (SDPJ) ;
- de la communication, en valorisant opportunément toutes les actions menées dans ces différents domaines par la gendarmerie au nom de la cellule DEMETER et par des actions ciblées destinées à rassurer le monde agricole par la prise en compte de ses problématiques par les forces de l'ordre (SIRPA).

## LE **PÉRIMÈTRE DE COMPÉTENCE** DE LA CELLULE DEMETER

La nécessité d'appréhender la globalité du phénomène des atteintes au milieu agricole implique que le périmètre de compétence de la Cellule DEMETER englobe la prévention et le suivi :
- des actes crapuleux, qu'il s'agisse d'une délinquance de proximité et d'opportunité (ex : vol isolé de gasoil ou d'outillage, etc.) ou d'une criminalité organisée voire internationale (ex : filière de vol de GPS agricole, etc.) ;
- des actions de nature idéologique, qu'il s'agisse de simples actions symboliques de dénigrement du milieu agricole ou d'actions dures ayant des répercussions matérielles ou physiques.

A ce titre peuvent ainsi être cités, de manière non exhaustive :
- les vols (d'engins, de matériels, de production, etc.) visant les exploitations agricoles de tous types (élevage, pisciculture, culture, viticulture) ;
- les dégradations (incendies, sabotage de matériel, etc.) commises à l'encontre des exploitations agricoles de tous types ;
- les cambriolages commis aux seins des exploitations agricoles (hangars, etc.) ou aux domiciles des agriculteurs ;
- les violations de domiciles ou intrusions visant des exploitations agricoles ou des professionnels de l'agro-alimentaire aux fins d'y mener des actions symboliques (libération d'animaux, tournage de vidéos clandestines, etc.) ;
- les occupations illégales de terrains agricoles aux fins d'installation temporaire par des groupes constitués de gens du voyage ou d'organisation d'événements festifs non autorisés (free-parties) ;
- les dégradations commises à l'encontre de certains professionnels liés aux milieu agricole ou agro-alimentaire (boucheries, abattoirs, activités de transport d'animaux d'élevage, etc.) ;
- les actions anti-fourrure liées à des élevages spécifiques ;
- les actions menées par certains groupes antispécistes vis-à-vis du monde de la chasse, intimement lié au monde agricole (impact de la régulation cynégétique sur la protection des cultures, identité rurale, etc.) peuvent être intégrées à la cellule DEMETER en fonction des circonstances.

## **L'ORGANISATION** DE LA CELLULE DEMETER

Destinée à garantir une approche transverse et globale, la Cellule DEMETER implique, au niveau central, la participation prioritaire et permanente :
- de la SDSPSR au titre des diverses actions de prévention et de suivi de la convention de partenariat entre la DGGN et la FNSEA/JA ;
- de la SDAO au titre du recueil et de l'exploitation du renseignement et de l'analyse de la menace ;
- de la SDPJ, du SCRC et de l'OCLDI, au titre de l'analyse des phénomènes de délinquance et du suivi et de la coordination des affaires judiciaires ;
- du SIRPA au titre de l'accompagnement médiatique du dispositif.

À cet effet, la Cellule DEMETER est une structure :
- fonctionnelle, n'imposant pas de mise à disposition colocalisée des personnels des entités impliquées ;
- permanente afin d'assurer néanmoins un suivi constant de la problématique. Elle est un réseau de référents (titulaire/suppléant) spécifiquement chargés, au sein de leurs sous-directions ou services, de la centralisation et de l'analyse des informations.

## **SIGNATURE D'UNE CONVENTION** AVEC LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES ET JEUNES AGRICULTEURS

La signature d'une convention tripartite entre la FNSEA, les JA et le ministère de l'intérieur est destinée à :
- instaurer un échange réciproque et régulier avec la profession
- généraliser les dispositifs de prévention technique de la malveillance (diagnostics de sureté des exploitations)
- à prioriser l'intervention au profit des agriculteurs confrontés à des infractions violentes

## PETIT **GLOSSAIRE** BIEN UTILE :

SDSPR : S/Direction Sécurité Publique & Routière
SDAO : S/Direction Anticipation Opérationnelle
SDPJ : S/Direction Police Judiciaire
SIRPA : Service Information & Relations Publiques des Armées
DGGN : Direction Générale de la Gendarmerie Nationale
SCRC : Service Central du Renseignement Criminel
OCLDI : Office Central de Lutte contre la Délinquance Itinérante

## LE **MONDE AGRICOLE** EN CHIFFRES

Prévention
- 214 référents et 3 000 correspondants sûreté
- 437 000 exploitations agricoles
- 170 consultations ou diagnostics de sécurités menées par an dans les exploitations agricoles
- 70 consultations ou diagnostics dans les concessionnaires de matériels agricoles.
- 79 plans départementaux dédiés à la sécurité des exploitations agricoles.
- 24 conventions locales entre les GGD et les différents acteurs du monde agricole (chambre de l'agriculture, FDSEA).
- 60 départements équipés d'un outil d'alerte /SMS des agriculteurs et chambres d'agriculture.
- 1740 Conseillers territoriaux de prévention de la délinquance animant des réunions publiques de sensibilisation des agriculteurs aux phénomènes de délinquance.
- Édition et diffusion d'un flyer comportant des "fiches réflexes" spécifiquement orientées vers les problématiques liées au monde agricole
- Mise en place de patrouilles de contact dans les salons agricoles.

Police judiciaire
- Vols simples dans les exploitations agricoles -5,3% en 2018 et +6,3% sur le 1er semestre 2019
- Phénomènes de vols de tracteurs

*Textes issus du site du ministère de l'Intérieur*

**Déméter est aussi la déesse de la récolte et de l'agriculture**
**La compagnie de Toulouse Mirail compte 200 militaires, regroupe 56 communes et intègre parmi 8 autres les brigades de Léguevin, St-Lys et Plaisance.**

# RETOUR SUR LA JOURNÉE **TERR'EAU BIO**

Le 02 mars dernier, s'est tenue à Fontenilles une réunion professionnelle dédiée au monde agricole, organisée par Erables 31, avec le soutien de la commune.

Cette journée visait à proposer **des outils pour renforcer la performance économique de sa ferme.** Pour augmenter la résilience des exploitations face aux changements et aux aléas climatiques, deux exemples ont été présentés :
• L'agriculture de conservation (conservation des sols, des revenus des exploitants, de la biodiversité…) ;
• L'agroforesterie (technique de plantations d'arbres, au coeur des parcelles exploitées pour en améliorer le rendement, améliorer la structure du sol et favoriser la biodiversité).

Après les conférences de la matinée, les participants ont pu se rendre sur l'exploitation de Jonathan et Patrick Kirchner, Chemin de Garrousset, afin de découvrir un exemple d'agroforesterie déjà en fonctionnement.
Arbres et Paysages d'Autan qui a supervisé cette plantation a également présenté les aides financières qui existent pour soutenir de tels projets (plantation de haies, agroforesterie …).

Avec 6 exploitants fontenillois présents, on ne peut que se réjouir de l'intérêt de nos agriculteurs pour ces techniques culturales qui favorisent la préservation du territoire.

# LE SITE **PIKORER.FR**, VOUS CONNAISSEZ ?

*Une initiative inventée et portée par un Fontenillois, pour les Fontenillois, avec des produits Fontenillois*
Fabrice Baron, habitant de Fontenilles, gérant de l'agence de communication Agent W, s'est investi ces dernières années au sein de l'Association des Commerçants et professionnels de la commune (CAP Fontenilles).
Lors du premier confinement, Fabrice a mis à profit sa connaissance du tissu économique local pour créer une plateforme numérique, permettant de faire ses achats depuis la maison chez les commerçants de la commune. Fabrice assure la livraison jusqu'à votre domicile.
Vous y trouverez les produits de la Maison Vialade, de la Boulangerie Le Fournil du P'tit Breizh, de la pizzeria l'Occitane, mais aussi d'autres commerçants des communes limitrophes (chocolaterie la Fève au Palais, etc..).

**N'hésitez pas à aller faire un tour sur le site internet ! www.pikorer.fr**



# TRIBUNES LIBRES

## Fontenilles au Cœur

Chères Fontenilloises, Chers Fontenillois,
La transparence dans l'action municipale ? Il y a celles qui la réclament à tour de bras, et ceux qui la mettent en application.

Depuis l'investiture de notre équipe voilà un an, dans un contexte sanitaire que chacun connaît, notre équipe n'a eu de cesse de mettre en place de nouvelles pratiques municipales, tant dans son fonctionnement que dans sa communication.

Conseil municipal : Accueil du public dans de bonnes conditions, avec un temps de parole laissé à celui-ci en fin de séance. NOUVEAU

Mise en place de Groupes de Travail, ouverts aux élus d'opposition, sur les sujets importants de la commune (Intercommunalité, refonte du site Internet). NOUVEAU

Mise en ligne des tribunes libres des 3 groupes d'élus sur le site internet de la ville. NOUVEAU

Investissement dans du matériel de sonorisation, permettant de meilleurs échanges, mais aussi l'enregistrement des séances du Conseil Municipal. NOUVEAU

Les deux têtes de liste d'opposition ne peuvent ignorer ces changements ou feindre de les ignorer, ayant été, premier magistrat de la commune pour l'une d'entre elles, et sa principale opposante pour l'autre et ce pendant six ans.

Au bout d'un an, nous avons bien compris que l'opposition municipale restera toujours dans une position stérile, préférant poursuivre la critique et les attaques permanentes, allant même jusqu'à se victimiser. Nous préférons nous concentrer sur l'action municipale. A l'heure où nous mettons ce journal sous presse, sur sept élus d'opposition, une seule a répondu favorablement à notre demande de participation aux 2 scrutins électoraux de Juin. Avec deux élections (Départementales et Régionales) les mêmes jours, ce n'est pas moins de dix bureaux de vote à tenir au lieu de cinq habituellement. Voilà la conception de l'investissement républicain de nos élus d'opposition. Les Fontenillois jugeront par eux-mêmes.

Le groupe majoritaire - Fontenilles au coeur
Pour nous contacter : **contact@fontenilles2020.fr**
www.fontenilles2020.fr
Facebook : fontenilles2020

## Fontenilles Ensemble *Le monde selon la majorité municipale*

La représentativité des groupes d'opposition dans les groupes de travail et commissions réduite à la loi de la proportionnelle prouve la vision étriquée qu'a le groupe majoritaire de ce que sont "la liberté d'expression" et "le travail coopératif". Mépris, arrogance et agressivité sont les seules réponses à nos questions et remarques. Est-ce cela travailler pour l'intérêt collectif ?

Par ailleurs, espérons que les lourdes dépenses engagées par délégation du maire et sans concertation ne viendront pas grever des finances gérées jusqu'alors avec la plus grande attention. Ce dont on ne doute pas, c'est que la tonte déraisonnée des espaces verts est au cœur du projet municipal. # j'ai mal à ma biodiversité…

Nous sommes à votre écoute le Mercredi de 18h00 à 20h00 à la salle Miquel,
Ou par mail : **contact@fontenillesensemble.com**
Annie Degeilh – Lucien Dolagbenu – Prescilla Sandoval – Laurent Sarica - Fabienne Vitrice

## Fontenilles le Renouveau pour Tous

Lors de notre campagne électorale nous avons proposé dans notre programme de mettre en place la retransmission du conseil municipal par vidéo sur le site de notre commune.

Aussi, le 22 février 2021, nous avons fait la demande à Monsieur Le Maire, qui nous a répondu le 3 mars 2021 par la négative.
Réponse de Monsieur le Maire : "La solution de retransmission que vous évoquez ma paraît lourde à mettre en œuvre dans la salle Clermont, tant techniquement (absence d'internet,wifi, mauvaise acoustique) que financièrement (acquisition de matériel, ligne internet), pour un rendu qui restera peu satisfaisant».

On en conclu que, la parole donnée aux citoyens lors des conseils municipaux et le procès-verbal de séance publié sur le site internet de la commune, comme le dit Monsieur le Maire dans sa réponse satisfont à l'obligation de publicité et de transparence des séances du conseil municipal !
Nous restons à votre écoute de la maison Miquel à côté de la forge.
Email : **monfraix.therese31@gmail.com** ou sur notre page facebook I Par courrier : Boite à lettres à la Mairie
Thérèse MONFRAIX - Pascal CHONG KEE

# ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES
# 20 ET 27 JUIN 2021

## BUREAUX DE VOTE
## À L'ESPACE MARCEL CLERMONT
## À FONTENILLES

## OUVERTS DE 8H À 18H

Se munir d'une pièce d'identité

VILLE DE FONTENILLES